

« Et maintenant, qu'est-ce qu'on fait ? Les bibliothèques après les événements de janvier 2015 »

Journée d'étude nationale, Médiathèque Françoise-Sagan, Paris, 21 mai 2015

Est-il plus beau symbole que de proposer une journée d'étude sur la liberté d'expression dans une toute nouvelle bibliothèque située dans un quartier parisien où la mixité des populations est une réalité. Organisée conjointement par les 2 groupes franciliens, cette journée nationale a réuni plus d'une centaine de participants venue de toute la France et de tous types d'établissements.

Après l'accueil de Viviane Ezratty, directrice de la médiathèque Françoise Sagan et son équipe, la matinée a débuté par le discours d'Anne Verneuil. La présidente de l'ABF a souligné l'importance que revêt la bibliothèque dans la construction du citoyen et a souhaité qu'à l'issue de cette journée les participants puissent repartir avec les éléments nécessaires pour faire de nos bibliothèques de véritables maisons communes. La bibliothèque, rappelle-t-elle, a toujours été un lieu qui défend la liberté d'expression, l'accès à la culture et à l'information. La journée s'est déroulée en deux temps : « *Comprendre* » (le matin) puis « *Agir* » (l'après-midi)

Comprendre

Donner un sens aux événements de janvier 2015 tel est le mot clé de l'intervention de Christian Ion (BNF), qui souligne la filiation républicaine des bibliothèques et leur devoir de ne pas rester en retrait devant de telles situations. Une philosophie politique, dit-elle, est à la base du modèle des bibliothèques françaises : il faut donc réinterroger cette philosophie avant de questionner les actions concrètes à mettre en œuvre, citant Régis Debray « *...la démocratie, dirons-nous c'est ce qu'il reste d'une république quand on éteint les Lumières* ».

A ce stade, trois points de tension peuvent être observés, au niveau :

- *des institutions* et le rapport au conflit qu'elles peuvent suscitées (respect des institutions)
- *de l'universalisme* et de son rapport à la diversité et au multiculturalisme : la conception universaliste de la République qui s'oppose à la pression sociale des groupes
- *de la laïcité* et du rapport à la neutralité : Cristina Ion cite Martine Poulain et la trilogie des interdits dans les collections : la politique, la religion, les bonnes mœurs et interroge : comment concilier neutralité et pluralisme ? , comment imaginer un public acteur de la construction des collections et des services ?

Les bibliothèques doivent créer du « commun » et de l'inclusion, en acceptant de se mettre en jeu en tant qu'institutions, en allant au-devant de ceux qui les contestent ou les ignorent. Christina Ion cite enfin un extrait d'un texte d'Anne-Marie Bertrand¹ : « *Les bibliothèques se doivent d'accompagner la mobilisation autour des valeurs communes, autour du vivre-ensemble, autour de la liberté d'expression, autour des sujets qui dérangent...* »

Une approche : l'exemple de Montpellier

Isabelle Gassenq, directrice de la médiathèque Shakespeare de Montpellier, poursuit l'exploration de cette matinée avec la présentation du Petit Bard, un quartier dit sensible de Montpellier de 8 000 habitants , très pauvre. 95% de la population de ce quartier est issue d'une communauté provenant de la même région du Maroc. L'économie souterraine règne et le fait religieux y est en constante augmentation. Bref, un ghetto, ainsi que le désignent ses habitants. I. Gassenq souligne tout de même un constat positif : « *la médiathèque c'était le beau qui rentrait de la cité.* »

Elle distingue deux périodes, l'année 2009 marquant un tournant. Avant 2009, il n'y avait pas de mixité dans les écoles, en revanche on la trouvait dans la médiathèque, surnommée « Guantanamo » par la population. Des rapports conflictuels éclatent entre la population et l'équipe. A la rentrée 2009 l'équipe utilise son droit de retrait. Il s'ensuit un

¹ Anne-marie Bertrand, « *Les bibliothèques sont filles des Lumières. Quoique...* », *BBF*, n° 5, 2015, p. 52.

travail de réflexion pour trouver des solutions. Après 2009, on peut dégager les cinq axes principaux d'un projet d'établissement et de services qui ont permis la transformation du lieu :

- un véritable travail de réflexion en commun avec l'équipe ;
- le recrutement de deux jeunes du quartier qui ont joué un rôle essentiel sur le décodage linguistique, le comportement et la relation avec le quartier ;
- un dispositif particulier est mis en place avec la présence de 2 personnes de l'équipe devant la médiathèque. Ainsi le parvis devient un espace de la bibliothèque et l'on incite les publics à être dans l'échange et dans la discussion, sans rien lâcher sur les règles mais en sachant que chaque jour tout peut être à recommencer. Mais l'effort est récompensé puisque les jeunes du quartier disent aux bibliothécaires : « *Vous vous intéressez à nous* ».
- l'animation dont l'objectif est de travailler à développer un lien de confiance et un goût du savoir plutôt que le goût du pouvoir. Montrer à ce public qu'il est en devenir.
- une forte politique de partenariats est développée avec une quarantaine de partenaires locaux.

Ces cinq axes ont permis une augmentation de la fréquentation de la médiathèque de 20% par an et l'ancrage dans les publics d'une idée positive de la mixité. Isabelle Gassenq conclut : « la médiathèque est vécue comme un lieu des possibles », grâce notamment au fort engagement de l'équipe.

« Tout le monde peut penser »

Danielle Frelaut, membre d'Acces (Action culturelle contre les exclusions et les ségrégations) a présenté alors un contrat-Territoire-Lecture à Chevilly-Larue. Relevant d'une politique de lecture publique menée dans un quartier d'habitat social. Ce contrat mis en place grâce à de nombreux partenaires (Drac, établissements culturels et de la petite enfance) s'adresse principalement aux familles, aux adolescents et aux enfants. Ce dispositif a permis d'établir des relations entre différents partenaires et institutions, de renforcer les compétences des professionnels et a accru la mixité au sein de la médiathèque.

Il revenait à Joëlle Bordet, psychosociologue et chercheur au Centre scientifique et technique du bâtiment de clore la matinée par une intervention très remarquée. Ses propres mots pourraient la résumer : « *Tout le monde peut penser ; le rapport entre conscience et pensée peut permettre de sortir de l'élitisme républicain. Il ne s'agit pas d'amener les gens au savoir, mais de reconnaître que chacun est capable de penser* ».

Active au sein d'un programme national (datant d'avant les attentats de janvier 2015) qui vise à renforcer l'esprit critique des jeunes de quartiers populaires, elle délivre pêle-mêle quelques phrases percutantes : « *La civilisation est figée, la culture est ouverte : Il faut des entre-deux, des zones neutres qui permettent la créativité, l'inattendu ; l'importance des mots que l'on emploie n'est pas anodin comme le mot « ghetto » qui est un terme extrêmement violent.* »

Au sujet des quartiers sensibles, elle les présente tout d'abord comme des lieux possédant une histoire, des spécificités, un paysage, des politiques et qui nous interrogent dans nos métiers. Si chaque lieu est différent, alors « *quelle est ma culture du lieu où je travaille ?* » Elle poursuit en présentant les trois types « d'entrée » dans la culture :

- la culture lettrée (« il faut de la sublimation, mais il ne faut pas laisser cela aux religions ») ;
- la culture profane (« le langage du quartier et sa créativité ») ;
- la tradition.

Joëlle Bordet souligne l'importance des éducateurs spécialisés qui sont quotidiennement dans l'entre-deux, dans le passage d'une culture à une autre. Comment être musulman, demande-t-elle, et représenter la laïcité dans un quartier populaire ? Que dire des besoins de débats philosophiques au sein de ces populations ? comment les amener à la connaissance à partir de la manière dont ils parlent réellement, leur apprendre à circuler entre les cultures et en les soustrayant l'idée qu'internet est *la* vérité !

La tradition alors semble parfois apparaître comme le seul moyen de s'ancrer quelque part et de s'opposer au sentiment de dévalorisation. D'où surgit le problème de « dé-légalisation » des quartiers.

Joëlle Bordet reconnaît que les médiathèques font rarement partie des dispositifs de travail en direction des jeunes de ces quartiers. Il y a un risque pour elles de s'y perdre car elles doivent rester les représentantes de la culture lettrée. Il faut s'ouvrir aux partenaires, conseille-t-elle, et leur dire que l'on a besoin d'eux.

Agir

L'après-midi 4 ateliers étaient proposés : Diversité des publics, Diversité de l'offre, Coexistence des publics, Partenariats et transversalités. Dont voici de brèves synthèses.

Diversité des publics. L'implantation de la bibliothèque est déterminante et s'inscrit dans une histoire et une population déterminée ! L'endogamie au sein de notre profession doit être combattue pour permettre une plus grande diversité. Les publics sont divers, les collections doivent l'être aussi ! Il ne doit pas y avoir que des savoirs savants, mais aussi la possibilité que les publics peu habitués retrouvent un fonds dont ils sont familiers : des jeux, des jeux vidéo, de l'actualité et des espaces propres aux débats et aux échanges. Pour autant, la culture littéraire et savante ne doit pas être négligée : c'est aussi pour cela qu'on fréquente une bibliothèque ! Et un fonds patrimonial permet de valoriser le patrimoine redécouvert grâce à la bibliothèque.

Diversité de l'offre. Les collections peuvent inclure ou exclure des publics. Il existe une volonté d'associer le public dans le choix des acquisitions mais dans quel cadre ? Avec les budgets en diminution il est difficile d'avoir un réel pluralisme évitant le « saupoudrage », d'où la nécessité de travailler en réseau.

Coexistence des publics. Un fort besoin de formation à l'accueil de publics divers et de co-construction avec les publics ou d'autres services des collectivités s'est exprimé. Le problème vient souvent des professionnels qui doivent se résoudre à engager une déconstruction de leurs propres représentations pour permettre une réelle relation avec les publics.

Partenariats et transversalités. Il est nécessaire de se mettre en relation avec d'autres services ou associations, avec ceux qui travaillent auprès des publics ciblés, ce qui suppose un effort des équipes : ainsi se pose la question de savoir comment peuvent-elles avoir suffisamment confiance en elles pour accepter de travailler en partenariat.

Dominique Lahary a conclu cette journée en reprenant le terme de « zone neutre » qui pourrait être associé à la notion de « troisième lieu », lieu où les publics existent en dehors de leurs déterminismes habituels. Les collections ne doivent pas être neutres car on doit accepter ce qui crée le conflit, le débat. Le pluralisme est ainsi réaffirmé mais également l'importance d'avoir une connaissance très précise de l'urbanisme, de la sociologie et de l'histoire du quartier dans lequel on exerce. Car au delà du choc des événements de janvier 2015, il est nécessaire de poursuivre des actions qui favorisent le mieux vivre-ensemble.

**Bernard Mnich,
Président du groupe ABF-Paris,
Bibliothèque de la Cité de l'architecture.**